

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 05 juillet 2019

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 27/06/2019

Présents : 20

L'an deux mille dix-neuf et le cinq juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Dont Présents non votants : 0

Représentés : 0

Présents : Jean ARCAS, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Bernard BOSCH, Francis BOUTES, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine GIL, Kléber MESQUIDA, Martine OLMOS, Marie PASSIEUX, Marie-Pierre PONS, Sylvie QUEROL, Catherine REBOUL, Yves ROBIN, Luc SALLES, Philippe VIDAL

Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Représentés:

Abstentions : 0

Présents non votants :

Excusés: Jean-Noël BADENAS, Gérard BARO, Yvan CASSILI, Guillaume DALERY, Elisabeth DAUZAT, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Jean-Christophe PETIT, Pierre POLARD, Hedwige SOLA, Bernard VIDAL

Absents:

Objet: Accompagnement à la création du Festival international d'enduro Montagnes du Caroux

Le pôle de pleine nature est une stratégie de développement durable basée sur les activités de pleine nature (APN) dont les enjeux sont le développement d'une pratique locale et durable mais aussi le développement d'une économie autour des APN.

Dans ce cadre, une stratégie marketing a été développée et validée par le territoire et ses acteurs. Elle propose en particulier de communiquer sous une seule identité « Montagnes du Caroux » et de viser plus particulièrement les publics dit affinitaires, les vrais amateurs. Parmi les affinitaires 4 cibles ont été retenues dont les VTTistes.

De plus, au regard des clientèles ciblées, situées en majorité à moins de 2 heures de trajet, l'événementiel est un outil particulièrement adapté pour promouvoir le Pôle, déclencher une première visite du territoire et donner envie aux participants de revenir.

Le club Vélo Caroux Haut Languedoc organise des épreuves de VTT depuis déjà 10 ans dont une compétition internationale de VTT enduro, l'Epic enduro. L'édition 2018 a réuni 661 participants dont 524 français et 137 étrangers. Cette compétition s'accompagne d'un festival outdoor nommé « Caroux outdoor » pendant lequel les prestataires d'activités de pleine nature du territoire proposent gratuitement de découvrir certaines activités.

Le territoire et le club ont, de plus, accueilli en 2018 la seule manche française de la coupe du monde de VTT enduro ; elle s'est déroulée du 9 au 13 mai à Olargues et Lamalou-les-Bains. Cet événement international a été une réussite tant du point de vue de l'organisation (saluée par les participants et les journalistes) que des retombées en matière de notoriété. Les meilleurs compétiteurs du monde ont reconnu les qualités du terrain, les plus grandes marques de VTT ont exprimé leur satisfaction et de manière plus quantitative, cette manche a généré une trentaine de vidéos spécialisées et généralistes dont certaines ont été vues plus de 150 000 fois, chiffres jamais atteints par une communication dédiée à notre territoire.

En 2020, le territoire va, une nouvelle fois, accueillir la coupe du monde de VTT enduro. Afin de capitaliser sur ces différentes expériences et poursuivre le développement de la notoriété du territoire, il est proposé pour 2020 de créer un véritable festival international d'enduro en regroupant Epic Enduro, Caroux outdoor et manche de la coupe du monde. Ce festival international « Montagnes du Caroux » permettra de centrer et prolonger l'attention médiatique sur notre territoire, tout en attirant plus de public.

Au vu de l'importance et de l'intérêt avéré de ce type d'événement pour le développement de la notoriété de l'ensemble du territoire, il est proposé que le syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles accompagne et soutienne la création du festival international d'enduro Montagnes du Caroux.

Le coût total de l'opération s'élève à 48 535,15 € pour laquelle les cofinancements suivants pourraient être sollicités auprès de :

- | | |
|---|-------------|
| – L'Union Européenne (Leader/FEADER) pour | 31 062,50 € |
| – Conseil départemental de l'Hérault | 7 765,62 € |

Le solde étant apporté en autofinancement par le Pays, à hauteur de 9 707,03 €.

Le Président remercie l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur l'opération présentée et, le cas échéant, l'autoriser à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

Oui l'exposé de Monsieur le Président, et après en avoir délibéré le Comité Syndical se prononce favorablement sur l'opération présentée et autorise le Président à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon-sur-Orb le 5 juillet 2019

Le Président,
Jean ARCAS

